

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	adre réservé à l'autorité en	vironnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :
31/03/2021	01/04/2021		f09321p0106
PERMIS D'AMENAGER PASCAL BOITEUX	1. Intitulé du pro	ojet	
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrag	ge ou du (ou des) p	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique Nom BOITEUX	Prénom	PASCAL	
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET 84815121300016	BMV - ARCHITECTE MR BERNARD VERNEREY - A	ARCHITECTE Forme juridique	SASU
3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau d N° de catégorie et sous-catégorie CATEGORIE N° 39 b	imensionnement correspor Caractéristiques du pro (Préciser les éventuelles rub PERMIS D'AMENAGER DE 6 L	exé à l'article R. 12 ndant du projet ojet au regard des oriques issues d'au OTS - SURAFCE DU	2-2 du code de l'environnement et seuils et critères de la catégorie tres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
	4. Caractéristiques généro	ıles du projet	
Doivent être annexées au présent formule 4.1 Nature du projet, y compris les éventu REALISATION D'UN PERMIS D'AMENAGER C	uels travaux de démolition	·	formulaire

4.2 Objectifs du projet REALISER 6 LOTS A BATIR DANS LA ZAC DU GAROUTIER A VOCATION D'HABITAT INDIVIDUELS ET COLLECTIFS
CONSERVER LES RESTANQUES , MUR EN PIERRE SECHE DU CHEMIN DES POISSONNIERS
PRESERVER LE MAXIMUN D'ARBRES
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
REALISATION D'UNE VOIE D'ACCES AU 6 LOTS
REALISATION D'UNE AIRE CONTAINERS
REALISATION DES RESEAUX EU/EP/EDF/TELECOM SOUS LA VOIE ET RACCORDEMENT AUX RESEAUX EXISTANTS DE LA ZAC
DU GAROUTIER
CONSERVER ET REMETTRE EN ETAT LE MUR EN PIERRE SECHE DU CHEMIN DES POISSONNIERS
TRAVAUX REALISÉS EN 1 SEULE PHASE SUR UNE DUREE DE 6 MOIS
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
REALISATION DE 6 LOTS A BATIR

A A A sound Harfal variety of allows (a) and analysis to	well-self-vall-self-self-self-self-self-self-self-se		1.11 a secondo 0
4.4 A quelle(s) procédure(s) administ La décision de l'autorité environneme			
DOSSIER DE DEFRICHEMENT	ernale devid ene jonne do(x) doss	ieris) a autorisc	anon(s).
DEMANDE DE PERMIS D'AMENAGER			
4.5 Dimensions et caractéristiques du p		ition - préciser le	
	eurs caractéristiques		Valeur(s)
TERRAIN DIMENSIONS 65 X 90 M TERRAIN EN DECLINIVITÉ MOYENNE - F	PENTE 6 % NORD/SLID		6208 M2 pente 6% moyenne
NOMBRE DE PARKING REALISES :	ENTE O /ONORD/30D		4
VOIRIE + PARKING			736 M2
SURFACE A DEFRICHER			5333 M2
4.6 Localisation du projet			
Adresse et commune(s)		. 5 .3	7 , 1 , , E Lat. 43 , 12 , 20 , , N
d'implantation ()	Coordonnées géographiques ¹	Long ° _	Laf
1099 - CHEMIN DES POISSONNIERS	Pour les catégories 5° a), 6° a),	b)	
13600 - LA CIOTAT	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),		
CADASTRE : SECTION CD - PARCELLES N°	10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34	l°,	
76-2614-2620-2625-2636	38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de		
7 0 20 1 1 2020 2020 2000	l'environnement :		
	Point de départ :	_	_'"_ Lat°'"_
	Point d'arrivée :	Long ° _	_'"_ Lat°'"_
	Communes traversées :		
Jo	oignez à votre demande les an	nexes n° 2 à	6
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi	ion d'une installation ou d'un ouvre	age existant?	Oui Non 🕲
4.7.1 Si oui, cette installation ou	cet ouvrage a-t-il fait l'objet	d'une évalua	tion Oui O Non O
environnementale ?			
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen			
différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été auto			
maiquez a quelle dale il a ele auto)		

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	O	®	
En zone de montagne ?			
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	O	©	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	3	O	LA CIOTAT
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?	O		
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	Ø		
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	O	②	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	0		

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	3	۵	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	Ø		
Dans une zone de répartition des eaux ?	Ø		
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?			
Dans un site inscrit ?	0		
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	O		A 1,5 KM DU SITE DU MASSIF DU GRAND CAUNET
D'un site classé ?	Ø		

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	O		
Possources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	O		
	Est-il excédentaire en matériaux ?			
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?			
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	۵		
		۵	©	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		3	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	O	®	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	O		
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	O		
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	0	3	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	O	③	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?			

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?			
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?			
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		3	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	0	©	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	©	O	REJETS EU POUR 6 LOTS A BATIR RACCORDEMENT RESEAU EU DE LA ZACDU GAROUTIER
	Engendre-t-il des effluents ?			RESEAUX EAUX USEES A REALISER POUR 6 LOTS A BATIR
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	©		DECHETS COURANTS NON DANGEREUX POUR 6 VILLAS UNE AIRE CONTAINERS EST PREVUE A CET EFFET

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?	O		
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	O		
a <u>ppro</u> uvés	?			cont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui 🔞	Non Si oui, décriv			
TERRAIN SITUÉ	É DANS LA ZAC DU GAF	ROUTIE	R	
6.3 Les incide	nces du projet identifi	ées au	6.1 so	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui 🔘	Non Si oui, décr			

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :	

7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi. PETIT PROJET DE 6 LOTS A BATIR RESPECTANT LA TOPOGRAPHIE DU TERRAIN

AVEC PEU D'INCIDENCE SUR L'ENVIRONEMENT EXISTANT.

ARBRES PRESERVES AU MAXIMUN, RESTANQUES ET MURS EN PIERRE SECHES CONSERVÉS.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	×
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	